

LES COMPLÉTIVES

On appelle «subordonnées complétives» (ou, simplement, «complétives») les subordonnées qui jouent le rôle de complément d'objet ou de sujet du verbe principal, ou d'attribut du sujet de ce verbe.

Elles peuvent être introduites par une conjonction, par un mot interrogatif (complétives interrogatives indirectes), ou être construites sans aucun mot subordonnant (complétive à l'infinitif).

LA COMPLÉTIVE SUJET

Une complétive introduite par la conjonction **que** peut être sujet réel d'un verbe impersonnel (ou d'une locution verbale ayant le sens d'un verbe impersonnel). Elle répond à la question «qu'est-ce qui ?»

Il est vraisemblable || **qu'il sera reçu à son examen** : qu'est-ce qui est vraisemblable ? «qu'il sera reçu à son examen», complétive, sujet réel de «est vraisemblable» ;

Qu'elle vienne demain || *me surprendrait* : «qu'elle vienne demain», sujet de «surprendrait».

LA COMPLÉTIVE COMPLÉMENT D'OBJET

Une complétive introduite par la conjonction **que** peut être complément d'objet du verbe de la proposition principale. Elle répond à la question «quoi ?». On la trouve après les verbes de :

- | | |
|--|---|
| — déclaration (<i>dire</i>) : | <i>Elle affirme</i> que tout est en ordre ; |
| — opinion (<i>penser</i>) : | <i>Elle estime</i> qu'il faut le prévenir ; |
| — perception (<i>entendre</i>) : | <i>Tu vois</i> que ton devoir est de rester ; |
| — volonté (<i>vouloir</i>) : | <i>Je veux</i> qu'on soit sincère ; |
| — ordre et défense (<i>ordonner</i>) : | <i>J'interdis</i> qu'on lui parle ; |
| — empêchement (<i>empêcher</i>) : | <i>Elles ont empêché</i> qu'elle me rejoignît ; |
| — crainte (<i>craindre</i>) : | <i>Je crains</i> qu'elle ne puisse pas accepter . |

LA COMPLÉTIVE ATTRIBUT

Une complétive introduite par **que** peut être l'attribut du sujet d'une proposition principale après des expressions telles que : **l'ennui est, le malheur est, le fait est** :

La vérité est || **qu'il a fait face à la situation avec détermination** : la complétive «qu'il a fait face à la situation avec détermination» est attribut du sujet «vérité».

MODE DES COMPLÉTIVES SUJET OU OBJET

Les complétives sujet ou objet sont généralement à l'indicatif :

Il est vrai || **qu'ils se sont parfaitement entendus**.

REMARQUES

1. Les complétives sujet ou objet sont souvent au subjonctif quand la proposition principale est négative ou interrogative :

Il n'est pas vrai || **qu'ils se soient parfaitement entendus**.

Est-il imaginable || **qu'elle ne réussisse pas son examen ?**

2. Les complétives sujet ou objet sont au subjonctif après les verbes exprimant un désir, un doute, une crainte, une volonté :

Je désire || **qu'elle revienne**.

LES COMPLÉTIVES À L'INFINITIF

Les verbes **voir**, **regarder**, **entendre**, **sentir** et **laisser** (plus rarement **dire**, **croire** et **savoir**) peuvent être suivis d'une subordonnée complément d'objet, dont le verbe à l'infinitif est accompagné d'un sujet :

J'entends || **Pierre chanter dans la pièce voisine** : l'infinitif «chanter» a pour sujet «Pierre» ; «Pierre chanter dans la pièce voisine» est une subordonnée infinitive complément d'objet de «entends» ;

Nous regardions || **le soleil se coucher** : l'infinitif «se coucher» a pour sujet «soleil» ; «le soleil se coucher» est une subordonnée infinitive.

ATTENTION

Pour qu'il y ait proposition infinitive, il faut que l'infinitif ait un sujet exprimé qui soit en même temps complément d'objet direct du verbe de la proposition principale. Ainsi, dans l'exemple suivant : *J'entendais chanter dans la pièce voisine*, il n'y a pas de proposition infinitive ; «chanter» est un infinitif sans sujet, et qui est complément d'objet direct de «entendais», comme l'est «un chant» dans la phrase : *J'entendais un chant dans la pièce voisine*.